

MANQUE D'OXYGÈNE OU RÉVISION DES PRIORITÉS ?

Après une quinzaine d'années en tant qu'observateur au sein de l'équipe de Recherches & Solidarités et un parcours professionnel varié, je reste dans l'incompréhension. Personne ne conteste le rôle social du secteur associatif, dans tous les domaines qui composent notre quotidien. Pourtant, de la parole aux actes, le fossé est réel.

Comme souvent, le terrain dit tout : dans un village où les associations demeurent parfois le dernier lien, les élus, bien souvent bénévoles au service de ces dernières, savent parfaitement ce que la collectivité leur doit. Et, de toute manière, à portée immédiate des interpellations, ils sont rappelés à l'ordre si nécessaire.

Cette proximité perd un peu de son intensité quand la collectivité prend de l'importance. Lorsqu'on passe au niveau départemental, on peut retrouver de belles proximités entre des conseillers et les associations. Mais ce qui vaut au plan individuel s'étirole au plan collectif : le conseil départemental fonctionne généralement en silo (social, culture, sport, etc.) et rares sont les collectivités qui ont désigné un élu interlocuteur de l'ensemble du secteur.

Le niveau régional peut sembler moins pénalisant pour les associations. Les compétences, comme celles de la formation et du développement économique, sont plus transversales et s'adressent potentiellement à un large spectre d'associations. Les compétences partagées demeurent toutefois nombreuses et le mode d'organisation des conseils régionaux reste un frein à une représentation unique du secteur associatif ou, du moins, à une coordination entre les services.

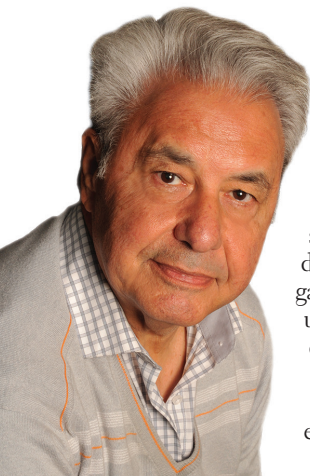
Sans verser dans des propos simplistes, force est de constater le cruel manque au niveau

national, laissant imaginer une réelle et persistante indifférence des décideurs nationaux pour la chose associative. Ils sont pourtant, comme nous tous, maintes fois concernés par le fait associatif : pour eux-mêmes, pour leurs enfants, leurs parents... Il faut croire que la mémoire se perd avec l'altitude : manque d'oxygène ou révision des priorités ?

Cet ensemble comportant les associations et les fondations est juridiquement circonscrit. Il est de mieux en mieux quantifié et suivi : plus de 1,5 million d'entités présentes au plus profond des territoires, plus de 12,5 millions de bénévoles, 1,8 million de salariés et une masse salariale de près de 40 milliards d'euros. Cette connaissance est manifestement encore insuffisante pour une reconnaissance et un accompagnement mérités.

Mérités dès lors que la cohésion d'une société autant que ses performances se mesurent à l'aune de ses capacités en matière de solidarité, symbole même de l'association. Mérités aussi lorsqu'on observe l'effet de levier de l'engagement bénévole : une centaine d'euros réunis par une association, c'est l'équivalent de quelques centaines d'euros de capacité d'action, après bonification d'un précieux bénévolat.

Mais entendons-nous bien et faisons une claire distinction entre un échelon politique qui a encore beaucoup de chemin à parcourir et un échelon administratif – au niveau central, régional, départemental et dans les grandes communes – qui se bat au quotidien avec les moyens humains et financiers dont il dispose. Nous pouvons en témoigner avec, tout récemment, la mobilisation des services, aux côtés du Mouvement associatif, du Réseau national des maisons des associations (RNMA) et de bien d'autres, pour écouter et soutenir les dirigeants associatifs face à la pandémie. ■



BIO EXPRESS

Création de Recherches & Solidarités avec Cécile Bazin
Membre du corps préfectoral
Première publication de « La générosité des Français »
Rapporteur puis magistrat à la Cour des comptes

2008
1998-2003
1995
1993-1997

JACQUES

MALET

PRÉSIDENT-COFONDATEUR DE RECHERCHES & SOLIDARITÉS